



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse animée par le Conseil de sécurité dimanche 12 mars 2023 à Goma

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Goma par deux membres du Conseil de sécurité des Nations Unies : Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies, et Michel-Xavier Biang, Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies, en présence de Mme Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo et de l'Envoyé spécial du Secrétaire Général pour les Grands Lacs.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Lo] : Bienvenue à cette conférence de presse qui clôt la visite du Conseil de Sécurité en RDC. Nous sommes avec son excellence M. Michel-Xavier Biang, du Gabon, M. Nicolas de Rivière, de la France, M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, et avec Mme Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et cheffe de la MONUSCO. Excellences, vous avez la parole.

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : Merci beaucoup Madame. Vous entendez, ça marche ? Merci à toutes et à tous d'être ici avec nous. Nous avons jusqu'à 14 heures précises pour échanger avec vous. Comme vous le savez, la France et le Gabon co-président cette mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo. Le Conseil de sécurité n'était pas venu ici depuis octobre 2018 donc il était temps que nous revenions. Le Conseil s'est rendu à Kinshasa. Nous avons vu les autorités, d'autres responsables politiques, la société civile, les acteurs humanitaires, le Parlement bien entendu, mais nous sommes aussi venus à Goma sur le terrain à la rencontre des acteurs locaux et tout cela accompagnés par les Nations Unies. Je salue la présence à nos côtés de Bintou Keita qui est la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la RDC et cheffe de la MONUSCO. Cette visite a été très utile.

Il ressort évidemment principalement de nos échanges une vraie préoccupation profonde et légitime à l'égard de la dégradation de la situation dans l'est due à l'action des groupes armés, le M23, les ADF, la CODECO et bien d'autres encore. On a un niveau de violence sans précédent, une crise humanitaire, le piège des ressources, des morts. Les populations civiles souffrent beaucoup. On l'a encore vu ce matin puisqu'on a visité un camp de personnes déplacées et donc il est urgent de se mobiliser tous pour essayer de trouver des réponses à cela. Face à cette situation, le message principal de la mission du Conseil de sécurité des Nations Unies est de réaffirmer au peuple congolais et aux autorités de la RDC que les Nations Unies sont là, que la communauté internationale est là et que la RDC n'est pas seule. Nous sommes là pour aider. La souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale de ce pays sont des choses essentielles, ça n'est pas négociable. Et donc les partenaires internationaux, les Nations



Organisation des Nations Unies

Unies, les organisations régionales doivent se mobiliser encore davantage pour préserver cette intégrité territoriale, cette souveraineté.

Sur la situation sécuritaire, notre but est très clair : tous les membres des groupes armés doivent être démobilisés, déposer les armes, renoncer à la violence, participer au processus de Nairobi, retourner dans leur pays d'origine et le M23 doit se retirer. Dernière observation : les Nations Unies sont très mobilisées. Le Conseil de sécurité, la Mission, les différents organes, les agences humanitaires qui sont toutes ici : elles font du mieux possible. Il faut qu'elles fassent davantage et on va y réfléchir. Il faut que les autorités de la RDC les aident. Ce matin par exemple, on a vu un camp de personnes déplacées qui étaient sur un site autorisé qui permettait au HCR, à l'UNICEF, à l'POIM, d'opérer et de faire du bon travail. On a demandé aux autorités de la RDC de mettre à la disposition des Nations Unies d'autres sites. Bien entendu, la réponse humanitaire n'est pas la seule et la réponse à la crise doit avant tout être politique. L'absence de règlement politique crée une crise sécuritaire et la crise sécuritaire crée une crise humanitaire. C'est dans cet ordre que les choses se présentent. Donc la réponse est avant tout d'ordre politique qui doit survenir et que nous appelons de nos vœux et pour laquelle nous nous mobilisons. Mais on est confronté à une urgence, à une crise humanitaire aussi.

Pour la crise humanitaire, je lance quand même cet appel : les Nations Unies et nous, nous sommes tous prêts. Vous savez que le président français Emmanuel Macron était là la semaine dernière et il a... [inaudible]... pour que les autorités politiques et humanitaires de la RDC facilitent la tâche aux acteurs humanitaires et, en l'occurrence, dans la zone de Goma et mettent des sites supplémentaires à disposition des Nations Unies pour qu'elles puissent aider les populations à vivre dans des conditions moins précaires et je ne dirais pas décentes mais plus humaines. Voilà, je m'arrête là et je passe la parole à l'ambassadeur du Gabon.

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : Merci beaucoup. En complément à ce que vient de dire mon collègue ambassadeur de France, je voudrais dire que le Conseil de sécurité des Nations Unies a tenu à être en RDC, à Kinshasa, à Goma et surtout à venir sur le terrain toucher les réalités du doigt.

Nous sommes venus nous enquêter de comment apporter les réponses aux causes profondes des conflits. Je pense notamment à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la lutte contre l'impunité, à la lutte contre les trafics et la protection des... [inaudible]... pour tarir les sources de financement des groupes armés, pour lutter contre les violences sexuelles, pour protéger les enfants. Nous nous sommes entretenus ce matin avec les femmes de la société civile : plusieurs d'entre elles ont reconnu les progrès qui ont été réalisés dans la lutte contre les violences sexuelles mais beaucoup reste à faire et nous pensons qu'il faut faire davantage. Mais nous devons faire toujours plus. Et les partenaires internationaux sont au rendez-vous pour aider la RDC. Face à la crise humanitaire, notre visite permet et, c'est notre ambition, de soutenir la mobilisation des partenaires pour aider les populations les plus vulnérables. Nous avons visité ce matin le camp de déplacés de Bushagara non loin d'ici. Nous savons qu'il y a plusieurs autres sites de personnes déplacées qui ont un standing beaucoup moins structuré que celui de Bushagara. Il est important que tout soit fait pour que des sites



Organisation des Nations Unies

soient [mis] à la disposition de la MONUSCO et que les conditions humaines soient préservées. Il faut aussi que la sécurité soit établie dans les camps de déplacés. Ça, c'est la responsabilité des autorités congolaises pour éviter les viols qui sont dénoncés et dont nous avons eu des témoignages assez effroyables. Les besoins sont immenses. Le pays connaît 5,7 millions de personnes déplacées. Nous allons poursuivre notre plaidoyer à New-York pour que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin. Notre visite intervient aussi alors que la RDC avance vers des élections à la fin de cette année [2023]. Nous avons encouragé tous les acteurs politiques à continuer à œuvrer en faveur d'un processus pacifique, transparent, inclusif et crédible, prenant en compte le narratif des femmes et surtout leurs revendications pour ces élections conformément à la constitution congolaise et à la loi électorale du pays. La dimension régionale a aussi été au cœur de nos discussions.

Dix ans après la signature de l'accord-cadre d'Addis-Abeba, cet accord-cadre reste et demeure la boussole qui doit guider l'action de la communauté internationale, car le rétablissement de la paix dans l'est de la RDC nécessite l'engagement de l'ensemble de la région. Nous avons rencontré hier les représentants des initiatives régionales en cours dans l'est du pays, nous avons réaffirmé notre soutien au processus de Nairobi dirigé par la Communauté de l'Afrique de l'Est et [à] la médiation mandatée par l'Union africaine sous l'égide de l'Angola. Nous avons marqué la bonne coordination entre les initiatives de la région et l'action des Nations Unies. Je pense notamment aux synergies entre la Force régionale de l'PEAC et la MONUSCO. Enfin, je vais terminer par-là : c'est notre Conseil qui mandate la MONUSCO. Cela est important d'être rappelé.

Et la Mission a été au centre de nos échanges. La MONUSCO est là avec l'accord des autorités congolaises pour protéger les civils et soutenir la stabilisation de la RDC. Nous avons marqué notre préoccupation face à la récurrence des attaques contre la MONUSCO, y compris lors des manifestations violentes. Plusieurs casques bleus, comme vous le savez, ont perdu la vie. La sûreté et la sécurité du personnel et des biens de Nations Unies est importante. Elle doit être assurée. Je vous remercie de votre attention. Nous sommes disposés à répondre aux questions.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Lo] : Questions s'il vous plaît.

Question 1

Fiston Issemwami / Correspondant pour VOA service lingala : Y a-t-il un mécanisme que le Conseil de sécurité envisage pour protéger les populations séquestrées dans les zones occupées par le M23 en cette période de guerre ? C'est la première question. Deuxième question. Après vos enquêtes objectives systématiques, avez-vous déjà déniché les auteurs qui avaient abattu l'hélicoptère de la MONUSCO qui avaient coûté la vie à plusieurs Casques bleus dans le territoire de Rutshuru ? Merci.

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : En tant que membres du Conseil de sécurité, nous sommes très engagés pour l'ouverture de couloirs humanitaires et l'accès à toutes les personnes en détresse. Ça, c'est quelque chose de fondamental dans l'action du Conseil de sécurité. Par rapport au deuxième volet de votre question, vous êtes très bien



Organisation des Nations Unies

édifié qu'il y a un groupe d'experts qui a été mandaté par le comité de sanctions. Ce groupe d'experts a travaillé ici en RDC. Il a documenté l'ensemble des faits et le rapport de ce groupe d'experts relève du domaine public. Vous savez exactement les tenants et les aboutissants de ce rapport. Ce rapport est factuel. Il reste à être examiné par l'ensemble du Conseil. Je vous remercie.

Question 2

Patient Ligodi/ Actualité.cd & RFI : Vous avez parlé d'urgence plusieurs fois, j'ai compté... Qu'est-ce qu'il faut changer particulièrement au sein de la Monusco, la mission des Nations Unies ? La Mission dit clairement qu'elle n'est pas en mesure de combattre le M23 qui agit comme une armée classique. La Mission dit qu'elle ne peut pas combattre le M23, mais la Mission éprouve des grosses difficultés, et ça vous le savez. Mais vous parlez d'urgence : alors urgemment qu'est-ce qu'il faut faire pour soit fermer la Mission, soit la rendre beaucoup plus utile face à cette nouvelle menace ? Parce qu'on ne peut pas faire abstraction de cette menace qu'est le M23 qui conquiert quand même des espaces ? L'autre question pour moi c'est [que] il y a cette dame qui a fui Kisigari et que vous avez rencontrée, qui vous attendait comme on attendrait le messie. Cette femme qui vous a vu repartir, elle doit s'attendre à quoi concrètement à la fin de cette mission ? Cette dame sait que le M23 conquiert des espaces ; elle a aussi vu beaucoup de militaires rwandais traverser la frontière. Elle sait aussi qu'il faut frapper la main qui arme le M23. Jusqu'à quand ? Qu'est-ce que vous allez dire ? Qu'est-ce qu'elle attendra de vous concrètement ? Merci.

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : Sur la première question, et mon collègue gabonais répondra à la seconde, la situation dans l'est [de la RDC] est connue. On a le M23 qui progresse, qui progresse. Qui a progressé notamment depuis la fin de l'année dernière. Il occupe maintenant une portion assez importante au nord de Goma. Il y a d'autres groupes aussi : plus au nord, ADF, CODECO et plein d'autres groupes. Et donc, on est confronté à une situation grave sur le plan sécuritaire et des perspectives qui peuvent être encore plus graves. Dans ce contexte, je voudrais juste rappeler que les Nations Unies, la Monusco est une opération de maintien de la paix. On le voit : les véhicules sont blancs, les soldats ont des casques bleus ou des bérets bleus. Ce n'est pas une opération de guerre. C'est une opération de maintien de la paix.

Donc, c'est une opération dont le mandat consiste à appliquer un accord de paix, à monitorer quoi, à piloter la mise en œuvre d'un accord de paix. Elle n'est pas là pour faire la guerre. Cela doit être très clair ! Il y a une répartition des rôles : la MONUSCO est là aussi pour protéger les civils. Donc, défendre les populations, ça, ça fait partie de son mandat. Attaquer des groupes [armés] ne fait pas partie de son mandat. Donc, il faut qu'il y ait une bonne conscience de la répartition des rôles. Pour ce qui est de protéger les civils, c'est bien le mandat de la MONUSCO. On peut effectivement s'intéresser à la mise en œuvre de ce mandat : comment peut-elle mieux protéger les civils ? Comment lui donner plus de moyens pour qu'elle le fasse ? Comment lui donner plus d'accès ? Il y a ensuite une responsabilité qui incombe aussi à la RDC elle-même, aux FARDC. Les FARDC sont chargées de la sécurité du pays. C'est un pays souverain, avec son armée. Et l'armée congolaise doit également agir et agir contre les groupes, c'est principalement la responsabilité des FARDC. Ce n'est pas celle de la Monusco. Celle de



Organisation des Nations Unies

la Monusco est de protéger les civils. Donc, c'est assez important de le rappeler, parce qu'il faut que les choses soient clairement dites et que les responsabilités respectives soient rappelées et établies.

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : La réponse au deuxième volet de votre question, à savoir : quelle réponse donner à cette dame qui nous a vu arriver et qui nous voit repartir ? Deux choses [inaudible] à tirer de l'attitude de toutes les personnes qui sont en détresse. Devant la détresse et l'urgence, il n'y a pas de discours à faire. Il y a une principale chose à faire, c'est la prise de responsabilités. Qui doit faire quand, quoi, à quel moment et comment ? Et, sur les responsabilités, mon collègue français l'a dit tout à l'heure, il y a la responsabilité des autorités congolaises : qu'est-ce que les autorités congolaises doivent faire ? Qu'est-ce qui est de leur ressort ? Ici, c'est la République démocratique du Congo. La responsabilité principale de la protection du territoire, la protection des civils incombe à la RDC. Deuxième chose, la responsabilité face à l'urgence, face à la détresse, [ce sont] les partenaires humanitaires.

Et, nous sommes là pour les mobiliser. Nous leur disons qu'il y a urgence ici, qu'il y a de la détresse ici, et que c'est le moment où il faut donner, c'est le moment où il faut se mobiliser, c'est le moment où il faut agir. Et, la présence du Conseil de sécurité est un driver. Un driver, un « attirer » d'attention ! Il y a naturellement la responsabilité des Nations Unies, celle du Conseil de sécurité, et nous sommes là, non seulement pour mieux comprendre [mais aussi] pour mieux agir. Je vous remercie.

Question 3

Daniel Michombero/ ITV & MTV: [inaudible]... Hier même, il y a eu des bombes qui ont été larguées dans la cité de Saké, la plus peuplée de ce côté de l'ouest de Goma. Quelle est la position du Conseil de sécurité des Nations Unies : faut-il aller au dialogue ou faut-il lancer des offensives contre le groupe armé M23 ?

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : Mon collègue gabonais souhaitera peut-être ajouter quelque chose. Je tiens à rappeler très clairement, sans aucune ambiguïté, que le Conseil de sécurité condamne l'action du M23. On l'a fait lors de différentes décisions, déclarations à la fin de l'année dernière, on continuera à le faire. Premièrement, on condamne l'action du M23. Deuxièmement, vous le savez sans doute aussi, le Conseil de sécurité a un régime de sanctions qui couvre la RDC. Le leader du M23 est sous sanctions au titre de ce régime-là. Donc, c'est quelque chose de marquant, c'est une mesure coercitive sous le chapitre sept. Troisièmement, et là, en tant qu'Européen, je rappelle aussi l'Union européenne, là ce sont des mesures que prend l'Union européenne, ce ne sont pas les Nations unies, l'Union européenne a également pris des mesures en décembre (2022) contre les groupes armés présents dans l'est de la RDC et le porte-parole du M23 a été, par exemple, mis sous sanctions aussi. Donc, il y a une pression, il y a des mesures coercitives qui sont prises, parmi d'autres, contre les leaders du M23. C'est une stratégie qui va se poursuivre et s'amplifier et à laquelle nous tenons. Ensuite, et je l'ai dit il y a quelques instants, la MONUSCO n'est pas une opération de guerre et ce n'est pas elle qui peut mener un combat frontal contre un mouvement comme le M23. C'est très clair. Ça, c'est plutôt la responsabilité des Fardc. A cet égard, je crois qu'elles peuvent et elles pourront faire davantage...



Organisation des Nations Unies

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : Je voudrais apporter un complément sur la question que vient de poser notre ami. Certainement, cet élément va intéresser beaucoup de ceux qui vont parler de sanctions. Nous avons déjà répondu, dans plusieurs interactions, sur la question des sanctions. Je voudrais redire que le Conseil de sécurité des Nations Unies est l'organe principal de l'ONU en charge du maintien de la paix internationale. Ses outils pour maintenir la paix internationale sont la négociation, le dialogue mais aussi les sanctions. Et je suis, au sein du Conseil de sécurité, celui qui préside le comité de sanctions concernant la RDC. Et j'ai mené, ici en RDC et dans la région, au mois de novembre, une mission en ma qualité de membre du comité de sanctions, accompagné de tous les membres de ce comité de sanctions, et je peux vous dire que, dans mon rôle, dans mon rolling, j'avais deux questions principales que j'ai posées à tous les acteurs que j'ai rencontrés ici, j'y ai passé cinq jours. La première question : est-ce que vous pensez que les sanctions sont utiles ? Deuxième question : qui doit être sanctionné ? Nous continuons à travailler. Donc, nous avons toutes les options à la disposition du Conseil de sécurité sur la table. J'espère que nous avons répondu à votre question.

Question 4

Aurélié Bazzara Kibangula/ France 24 : (inaudible) ...encourager un règlement diplomatique ?

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : Sur le premier élément de la question, c'est clair. C'est-à-dire que la présence du M23 n'est plus à démontrer : elle s'étend. Et, troisièmement, et ce n'est plus à démontrer non plus que le Rwanda soutient le M23. Il est d'autre part clairement établi qu'il y a des incursions de l'armée régulière rwandaise dans le Nord-Kivu. Cela aussi est inacceptable. Donc, ça fait partie des sujets dont il faut discuter. Il faut que ça cesse. Comme je l'ai dit au début, la RDC est un pays souverain, qui vit dans des frontières reconnues. Ces frontières doivent être respectées. Son intégrité territoriale aussi. C'est une question dont le Conseil de sécurité est saisi et [qu'il] va continuer de traiter.

Question 5

Aurélié Bazzara Kibangula/ France 24 : Ma deuxième question porte sur le règlement diplomatique. Est-ce encore possible après trois cessez-le-feu ignorés ?

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : Je pense que la diplomatie est toujours de mise. La diplomatie est le mode par excellence dans les relations internationales, c'est l'outil principal des Nations Unies. Nous prônons la négociation, nous exigeons le cessez-le-feu. Nous avons eu une interaction, hier, avec le Mécanisme de vérification de l'effectivité du cessez-le-feu. Nous avons pris acte des détails qu'ils ont portés à notre attention. Nous pensons que à tout moment il faut négocier, à tout moment, il faut dialoguer, et à tout moment la diplomatie doit prévaloir.



Organisation des Nations Unies

Question 6

Tuver Wundi/ RTNC Goma : Vous avez rencontré les femmes, elles ont demandé trois choses. Quelle sera la priorité parmi les trois choses qu'elles ont demandées : est-ce la condamnation des envahisseurs et leurs supplétifs, est-ce des sanctions où il faudrait finalement activer le volet chapitre 7. Vous avez été avec le chef de l'Etat : va-t-on continuer à attendre l'observation ou quoi ?

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : On a parlé trop de choses avec les femmes, les violences sexuelles d'abord. Ensuite on a parlé de leur association au processus de paix et votre question porte sur le premier volet. Sur les violences sexuelles, c'est évidemment monstrueux, inacceptable, il faut continuer à essayer de réduire et éliminer ce phénomène. Il y a plusieurs réponses : vous avez évoqué les condamnations. Je pense qu'on n'en est plus aux condamnations, je pense que les femmes qui sont victimes de ces violences n'ont pas besoin de condamnations supplémentaires, il y a en a eu beaucoup. Il faut des réponses fortes, il y a des réponses qui doivent être des réponses juridictionnelles. Le Conseil de sécurité des Nations Unies ne peut pas matériellement se mobiliser envers chacun des violeurs, des responsables, là il y a un dossier qui est clairement du ressort de la République démocratique du Congo, de la justice, de la police, [dont] on connaît les faiblesses.

La communauté internationale évidemment est prête à aider la justice de cet Etat, les différents mécanismes mais la réponse principale vient de là. Ensuite, vous avez évoqué le chapitre 7 et les sanctions : c'est une piste importante aussi. A titre personnel, c'est une chose dont on doit discuter avec les autres membres du Conseil de sécurité. A partir du moment, parce que c'est ça le mandat du Conseil de sécurité où les violences sexuelles sont utilisées comme une arme de guerre, là le Conseil de sécurité à mon avis doit agir et doit mettre sous sanctions les responsables de ces actions. Il s'agit par exemple de mettre sous sanctions le responsable militaire ou le responsable d'un groupe qui a ordonné une action massive de ce type. Là, on est parfaitement dans le cadre du mandat du Conseil de sécurité et, pour ma part, et je m'exprime là au nom de la France, je trouve que nous devrions au Conseil de sécurité faire davantage dans ce domaine.

Question 7

Papy Okito Teme / Journal Echo d'opinions : Nous voyons des délégations et des délégations qui passent en RDC et la population considère qu'ils viennent pour le tourisme. Ils n'ont pas de solutions, vu que la souffrance continue mais aussi le M23 tient tête à toutes les organisations du monde, et vous [qui] êtes quand même une organisation suprême des Nations Unies, qu'est-ce que vous pensez de ce groupe armé qui tient tête à tout le monde ?

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : Je voudrais vous redire peut-être avec beaucoup plus d'éléments ce que nous avons dit tout à l'heure. La complexité de la situation en RDC, dans l'est de la Rdc, l'ampleur de la détresse ne peut pas se régler par un coup de bâton magique. Mon collègue français l'a dit tout à l'heure, la condamnation est une étape mais après avoir condamné, est-ce que ça met fin à la situation, la réponse est non. Il faut



Organisation des Nations Unies

envisager toutes les palettes pour mettre fin à la situation extrêmement difficile que vivent les femmes, les enfants et les hommes dans l'est de ce pays. Et cela nous l'avons dit, c'est tous les outils dont dispose le Conseil de sécurité, dont dispose la région. La diplomatie doit être le commencement et la fin. Les sanctions sont un outil et vous avez bien fait de les évoquer tout à l'heure. Les visites comme celle-ci de tous ceux qui viennent rencontrer les acteurs sont utiles et fondamentales dans la compréhension et pour pouvoir agir. On ne peut pas agir de loin et je pense qu'il n'est pas de bon ton de se lasser de tous ceux qui viennent sur le terrain pour s'enquérir des vérités. Je vous remercie.

Question 8

Melis Boasi/ Le Potentiel [Kinshasa] - Ne pensez-vous pas qu'aujourd'hui dans le contexte actuel le divorce est consommé entre la MONUSCO et le gouvernement congolais d'autant plus que dans vos dires, vous revenez toujours sur l'aspect dialogue, négociation alors que le gouvernement de Félix Tshisekedi ne veut pas dialoguer avec les rebelles du M23. Vous avez dit tantôt que la MONUSCO n'est pas une opération (mission) de guerre et c'est pourquoi dans l'opinion publique on dit qu'aujourd'hui vous vous penchez plus sur le volet humanitaire que sécuritaire. Ne pensez-vous pas que le divorce peut être consommé aujourd'hui entre la MONUSCO et le gouvernement congolais d'autant plus que vous ne parlez plus le même langage.

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : Je crois que la situation est complexe, elle est difficile. Vous savez les Nations Unies ont été présentes dans ce pays depuis soixante ans par intermittence et la MONUSCO est là depuis longtemps. Il y avait une mission déjà qui était là avant. Encore une fois, les Nations Unies peuvent faire beaucoup, elles peuvent apporter de l'aide humanitaire. On a encore vu ce matin dans le camp l'action extraordinaire du HRC, de l'organisation des migrations (OIM), de l'Unicef, de l'OMS et des autres acteurs. Tout ça, c'est essentiel, ce sont les Nations Unies, je tiens à le rappeler. La MONUSCO, elle a un mandat et son mandat est largement axé autour de la protection des civils. Protection des civils, ça suppose en l'occurrence chapitre 7 et recours à la force quand c'est nécessaire et ça je crois que ça reste indispensable.

On a rencontré le président de la République à Kinshasa avant hier et je ne crois pas qu'il souhaite que cela cesse, du tout. Je pense qu'il est attaché à ça mais je crois qu'il est important que les responsabilités respectives soient bien clarifiées de manière qu'on puisse agir de manière plus efficace vers une sortie de crise. Comme l'a dit mon collègue gabonais, la sortie de crise en l'occurrence ne peut être que politique, ne peut être que par la négociation mais dans l'urgence il faut améliorer la sécurité, agir et utiliser la coercition quand c'est nécessaire notamment contre les groupes, contre le M23 et contre d'autres, et il faut régler certains des problèmes. Je tiens quand même à rappeler, et je parle sous le contrôle du président du comité de sanctions, qu'il y a trop d'armes dans ce pays. Les rapports d'experts disent que 80% des armes aux mains des groupes proviennent des FARDC. C'est un problème, il faut le régler. Il y a un problème qui touche aussi aux ressources naturelles qui sont pillées, tout le monde le sait.



Organisation des Nations Unies

C'est très clair que les ressources naturelles dans l'est de la RDC sont pillées par les voisins dont on a parlé tout à l'heure : c'est scandaleux, ça doit cesser. Mais le pillage est une chose, l'exploitation des ressources naturelles en est une autre et il y a un vrai sujet depuis très longtemps en RDC : c'est comment exploiter de manière efficace les ressources naturelles afin que les bénéfices retombent sur la population, que ça soit la population qui bénéficie de ces ressources. Ce sont des sujets liés mais qui sont connexes mais quand même différents. Il y a beaucoup de sujets à traiter et qu'il faut traiter. Je pense que les Nations Unies peuvent faire beaucoup : elles ne peuvent pas tout régler à la place des autorités locales, elles ne peuvent pas non plus régler les comportements des voisins. On peut faire beaucoup, on peut faire plus mais je crois qu'il faut que les choses soient très claires de ce point de vue-là.

Représentant permanent du Gabon auprès des Nations Unies [Michel-Xavier Biang] : Je voudrais ajouter sur ce point, sur la question de notre ami du [journal] Potentiel que le divorce implique une rupture irrémédiable. Cela est très en retrait de la réalité et surtout des échanges productifs que nous avons eus depuis que nous sommes là avec les autorités congolaises, avec la société civile, avec les différents partenaires qui pour la plupart reconnaissent que la MONUSCO est un partenaire important mais qu'ils en demandent plus à la MONUSCO, qu'il faut faire plus, que en dépit de l'implication de la MONUSCO la détresse demeure, les difficultés demeurent et qu'il faut sûrement reparamétrer un certain nombre de choses. Donc il ne s'agit pas de la vacuité, il faut certainement peut-être redimensionner l'appui, le soutien à l'ampleur des enjeux. Donc je pense que la MONUSCO est tenue par son mandat. Et ce genre de visites nous permet de comprendre les difficultés de mise en œuvre du mandat et surtout pourquoi le mandat ou alors l'appui ne donnent pas les résultats escomptés. Je vous remercie.

Question 9

Austère Malivika/ ITV et MTV : Je vous remercie d'être ici, vous avez oublié une chose : les problèmes du Congo, juste je voulais savoir la position des Nations Unies par rapport à la question des FDLR parce que ce sont les FDLR qui sont la source des conflits entre le Congo et le Rwanda. On vous accuse vous les Nations Unies d'amener la guerre du Rwanda en RDC parce que ce sont les Nations Unies qui avaient donné la permission aux réfugiés rwandais de venir avec des armes en RDC. Vous exigez du gouvernement congolais de négocier avec le M23 mais vous n'exigez pas du Rwanda de négocier avec les FDLR : quelle est la position des Nations Unies ? Merci.

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies [Nicolas de Rivière] : On pourrait revenir en détail sur le passé, je crois que vous n'avez pas tort, beaucoup d'erreurs ont été commises certainement c'est vrai. Maintenant on est confronté à une situation qui est celle qu'on a constatée depuis quelques jours ici et qu'on a encore constatée depuis hier à Goma et alentours. Notre priorité, c'est d'essayer d'améliorer cette situation, c'est d'essayer d'apporter de l'aide aux populations qui souffrent. On l'a vu ce matin, on a vu les femmes, on a vu le camp des déplacés, c'est une urgence. Notre priorité c'est d'améliorer la sécurité ; ça suppose une coopération améliorée entre la MONUSCO, les FARDC, la Force régionale dont on n'a pas parlé qui est en train de se déployer, c'est



Organisation des Nations Unies

très important. Ça suppose enfin, qu'on le veuille ou non, que les différents protagonistes s'assoient autour d'une table et essayent de trouver une solution, il n'y a pas d'autres possibilités. Encore une fois, la négociation, la diplomatie doivent redevenir la priorité. Les partenaires régionaux et internationaux sont disponibles, le processus de Luanda existe, il doit être soutenu et renforcé, les efforts du président Lourenco qui est là disponible pour aider.

Donc je voudrais juste conclure en vous disant qu'il ne faut pas perdre espoir. La solution doit être politique ; la sécurité doit être améliorée si c'est possible ; les comportements inacceptables doivent être dénoncés et tout doit être fait pour qu'il y soit mis fin. Et dans l'immédiat, je crois qu'il est urgent d'essayer d'apporter une réponse plus efficace au sein des populations. Merci à toutes et à tous.